



IDENTIFICATION

Mme PARENT GROS ANNE FRANCOISE
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD
France

N° d'adhérent : 20202300045555

Pour le compte de :
GFA GFA HERITIERS AF-GROS
5 GRANDE RUE GRANDE RUE
21630 POMMARD

N° SIREN : 885 114 322

Régime d'imposition : Réel simplifié d'imposition

Période déclarée : Année 2024

Date limite de dépôt : 05/05/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3517-S (applicable à compter du 31/12/2024)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime simplifié

I – TVA BRUTE

OPÉRATIONS TAXÉES

Opérations réalisées en France Métropolitaine

	Base hors taxe	Taxe due
5A Taux normal 20%	35 202	7 040
16 TOTAL DE LA TAXE DUE (lignes 5A à 13)		7 040

AUTRE TVA DUE

19 TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 16 + 17 + 18 + AD)		7 040
---	--	-------

II – TVA DÉDUCTIBLE

AUTRES BIENS ET SERVICES

	Taxe déductible
20 Déductions sur factures (1)	134
22 TOTAL (lignes 20 + 21)	134

AUTRE TVA À DÉDUIRE

	Taxe déductible
24 Crédit antérieur non imputé et non remboursé	130
26 TOTAL DE LA TVA DÉDUCTIBLE (lignes 22 + 23 + 24 + 25 + AE)	264

III – TVA NETTE

RÉSULTAT DE LA LIQUIDATION

	Taxe
28 TVA due (ligne 19 - ligne 26)	6 776

IMPUTATIONS / RÉGULARISATIONS DES ACOMPTES

	Montant effectivement payé	Montant restant à payer	
Acompte 1	2 958		
Acompte 2	2 152		
Total 1	5 110	Total 2	
30 Acomptes payés et/ou restant dus (total 1 + total 2)			5 110

RÉSULTAT NET

	Taxe brute
33 SOLDE DÔ [si ligne 28 - (lignes 29 + 30) ≥ 0]	1 666

VI – RÉCAPITULATION

SOLDE À PAYER

54 TVA nette due (ligne 33 - ligne X5)	1 666
56 TOTAL A PAYER (lignes 54 + 55 + Z5)	1 666

ACOMPTES (COCHEZ LES CASES CORRESPONDANT AUX ACOMPTES DÉDUITS LIGNE 30). PRÉCISEZ L'ANNÉE

58

Juillet

Décembre

Année : 2024

Année : 2024

BASE DE CALCUL DES ACOMPTE DUS AU TITRE DE L'EXERCICE SUIVANT

57 TVA [ligne 16 - (lignes 11 + 12 + 15 + 22)]

6 906

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES BEAUNE
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX
03 45 42 19 20
SIE.BEAUNE@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR

Mme PARENT GROS ANNE FRANCOISE, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise GFA GFA HERITIERS AF-GROS, SIREN 885 114 322.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de TVA
Formulaire principal : 3517-S
Période déclarée : 01/01/2024 au 31/12/2024
Date limite de dépôt : 05/05/2025
Numéro de dépôt : TVA-2025098-0000000175296013
Date de dépôt : 08 avril 2025 à 09:18:59 (heure de Paris)
Désignation du soumissionnaire : GFA GFA HERITIERS AF-GROS
Identifiant du soumissionnaire : 885 114 322
Désignation du signataire : PARENT GROS ANNE FRANCOISE
Synthèse des éléments déclarés : Total général de la TVA brute due sur opérations imposables et régularisations : 7040
Total TVA déductible sur autres biens et services : 134
Total de la TVA déductible : 264
TVA nette due : 6776
SOLDE DU : 1666
Total à payer : 1666

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 3294707197297601309088879309)
Signature numérique : eFVdt/zGu/PVM77Wxka0QjRkLj8X7ZbeZe6B7SP+c3oD3/7V5xcJI3Pf1b2sqJ13
+Oj4gyeFLIhQdTvpimrka16puEtEOLJJHDA+BYo7tUjR6EjQId4kLhCgpAlZRJ/2
e6VJXCz2Dv4izqxTYKC0qMX1Iyef3SmuKvLZxrF62b5idMsx2K/m5vTRgsOX7cu/
7z3N1C4Uztw0bt8D2YZhriiDEvy6EDNdnjZlwjQ1qvbHmzpqxA7I23ef6kFIUqSD
vn5PlscdhewpLORf549aa+fYv+6Pi6OYDPSoi9wkI+HWPn0VJWpkKb56EjVZrdbb
mQC3z/nxb41sXJvEj6IEAQ==

Certificat de prise en compte de l'ordre de paiement

CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉCLARATION					
Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant total dû	Montant du paiement	Montant restant dû
Année 2024	Déclaration 3517SCA12 initiale déposée le 08 Avril 2025 à 09:18	05/05/2025	1 666,00 €	1 666,00 €	0,00 €

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le **09/04/2025 à 10:13** :

sous le numéro **700135439838** sur le compte bancaire **FR7610807004936242147000604**
(établissement teneur du compte : **BPBFC BEAUNE CENT VIGNES**
et titulaire du compte : **GFA HERITIERS AF-GROS**)
pour un montant de **1 666,00 €**.

Le mandat qui autorise ce prélèvement porte la Référence Unique de Mandat (RUM) n° **nn885114322DGFIP2020460710KGRRZV1Q**

Le prélèvement interviendra à compter du 05/05/2025.

Ces références vous seront réclamées en cas de contestation.

Nous vous conseillons de noter les informations ou d'imprimer cette page.

Les détails relatifs à vos paiements sont consultables dans votre compte fiscal au sein de votre espace abonné, 24 heures après la validation de l'ordre de paiement.

